*Objet: Sommet des Nations unies sur les ODD – Déclaration politique*

(aux services gouvernementaux concernés)

Les syndicats considèrent l’adoption des Objectifs de développement durable (ODD) comme une étape historique pour défendre un programme universel basé sur les droits et englobant les trois dimensions du développement durable.

La déclaration politique qui sera adoptée au mois de septembre par les États membres des Nations unies au Sommet ODD, est un document essentiel qui permettra de reconnaître les grands défis d’aujourd’hui et de baliser le terrain en vue de la définition et de la mise en œuvre de politiques pertinentes, capables de réellement accélérer les progrès en faveur du développement durable.

Il sera difficile, si pas impossible, d’atteindre les objectifs du Programme 2030 dans les délais prévus, si l’on se contente des politiques existantes et du degré d’engagement actuel. Comme le souligne le rapport de l’OIT *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2019*, au rythme actuel des progrès, l’ODD 8 risque de ne pas pouvoir être atteint à l’horizon 2030, car des lacunes majeures subsistent, tant entre les pays qu’au sein de ces derniers.

Raison pour laquelle nous demandons instamment aux États membres des Nations unies d’adopter une déclaration politique pertinente, conférant une crédibilité à leurs engagements, au cadre général des ODD et, enfin, à l’ensemble du système multilatéral des Nations unies.

S’agissant des engagements et des appels à l’action (en rapport avec le chapitre III de l’actuel projet zéro), les syndicats revendiquent l’inclusion des priorités suivantes, considérées comme les piliers fondamentaux de la Déclaration politique sur les ODD:

1. **Ne laisser personne pour compte:** nous insistons sur la nécessité de s’engager en faveur d’une Garantie universelle en matière de travail, prévoyant un socle de protection sociale pour l’ensemble des travailleurs/euses, comprenant notamment les droits fondamentaux du travail (liberté syndicale et négociation collective), un salaire vital adéquat, des limitations de la durée de leur temps de travail, et garantissant des lieux de travail sûrs et salubres.
2. **Mobiliser un financement adéquat et ciblé:** nous soulignons la nécessité d’inclure la référence à la protection sociale, considérée comme principal moyen de lutter contre la pauvreté et les inégalités et de favoriser la transition entre économie informelle et économie formelle. Les systèmes de protection sociale doivent être élargis afin de garantir une couverture universelle, conformément aux normes de l’OIT (Convention 102 et Recommandation 202).
3. **Renforcer les institutions pour proposer des solutions plus intégrées:** le dialogue social et le tripartismeentre les organisations de travailleurs/euses et d’employeurs représentatives auprès des gouvernements doivent être clairement reconnus comme un moyen de mettre en place des processus décisionnels participatifs, représentatifs et transparents, et un moyen de garantir que la responsabilisation soit au cœur même de l’évaluation de la progression des ODD.
4. **Relever les défis au travers de la coopération internationale et renforcer le partenariat mondial:** nous demandons de souligner explicitement la nécessité pour les entreprises du secteur privé de faire preuve de diligence raisonnable dans le cadre de leurs activités, conformément aux Principes directeurs de l’ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l’homme, et d’aligner leurs modèles d’entreprise sur les ODD.
5. **Exploiter les sciences, les technologies et l’innovation en privilégiant la transformation numérique pour le développement durable:** dans le contexte des actions pour le climat et des changements technologiques, élaborer des systèmes favorisant l’apprentissage tout au long de la vie et soutenir le développement d’un système de gouvernance internationale et d’une ou plusieurs normes relatives aux plateformes de travail numériques, ainsi qu’une réglementation relative à l’utilisation des données et au respect de la vie privée.
6. **Renforcer le forum politique de haut niveau:** les syndicats demandent que des engagements concrets soient pris pour reformer les mécanismes de suivi et d’examen du Programme 2030, au travers de la mise en place d’un processus de supervision efficace des ODD (forum politique de haut niveau et forums régionaux), basé sur un dialogue pertinent, transparent et participatif avec la société civile.

Les syndicats soutiennent la mise en œuvre des ODD à l’échelle mondiale.

L’ODD 8 met en avant l’ambition de promouvoir une croissance économique inclusive et durable, le plein emploi productif et le travail décent pour tous. Intégrant des thématiques telles que la croissance, l’emploi et la dimension sociale, **l’ODD 8 joue un rôle déterminant dans le cadre du Programme 2030**.

**Les recommandations susmentionnées sont au cœur de l’ODD 8, épine dorsale du Nouveau contrat social pour les gouvernements, les entreprises et les travailleurs/euses.**

**Raison pour laquelle nous appelons à un engagement actif** pour défendre nos revendications, en prévision des négociations relatives à la déclaration politique.

(Signature de l’organisation nationale)